REGLEMENT INTERIEUR DE LA CDA
ANNEXE N°7

Nombres de matchs à réaliser

1. CHAMP D'APPLICATION

Cette annexe complète les informations du nombre de match a réalisés par un arbitre pour couvrir son club.

2. DEFINITIONS

Nombre fixe par la Commission du Statut de l'Arbitrage de la Ligue de Normandie, sur proposition de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Nombre fixe pour tous les District appartenant à la Ligue de Normandie.

3. TABLEAU RECAPITULATIF

Categories	Age	Licence joueur	Nbre mini matchs saison	Nbre mini matchs avril / mai	Nombre d'Unité
ARBITRE	23 ANS et plus	non	20	5	1
		oui	10		0,5
		oui	20	5	1
Jeune ARBITRE	15 à 22 ANS	non	15	3	1
		oui	15	3	1
Très jeune ARBITRE	13 et 14 ANS	non	15	3	1
		oui	15	3	1
ARBITRE stagiaire reçu en Juillet en Aout en Septembre	23 ANS et plus	non	20	5	1
		oui	20	5	1
	22 ANS et moins	non	15	3	1
		oui	15	3	1

ARBITRE stagiaire reçu En Octobre En Novembre En Décembre	23 ANS et plus	non	12	3	1
		oui	12	3	1
	22 ANS et moins	non	10	3	1
		oui	10	3	1
ARBITRE stagiaire reçu en janvier ou en février	23 ANS et plus	non	8	3	1
		oui	8	3	1
	22 ANS et moins	non	7	3	1
		oui	7	3	1
ARBITRE Futsal			15		1